

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

### PRESENTS (20) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, CABY François, PASTOR Gérard, EMONET Elisabeth, LETEROUIN Corinne, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, BUREL Sylvia, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (6) :

Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à Brice VANDEPITTE  
Catherine COURTOIS a donné pouvoir à Corinne LETEROUIN  
Aude SCOTTON a donné pouvoir à Elisabeth EMONET  
Rose-Marie SORCE a donné pouvoir à Henriette EL HAGE  
Carole GARDET a donné pouvoir à Agnès COLOMBET  
Vincent GASCA a donné pouvoir à Rudy SICARD

### ABSENTS EXCUSES (3) : Flavien LEGER, Brice VANDEPITTE, Laurent CHAUMARD

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/01/2025

Date d'affichage : 13/01/2025

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

### Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le : 23.01.2025  
Et publication le : 27.01.2025  
Le Maire,



## SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) – Rapport d'activité 2023

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5711-1 et L 5211-39,

**Vu** le rapport annuel d'activité 2023 établi par le Syane,

**Considérant** qu'il doit être présenté au conseil municipal,

**Considérant** que le rapport annuel 2023 procède à la présentation :

- du SYANE et de son fonctionnement,
- des actions garantissant les services publics locaux de l'électricité et du gaz de qualité,
- des actions en faveur de la transition numérique et énergétique,
- des actions en faveur de la mobilité électrique.

Pour rappel, en 2023, la commune a pris les délibérations suivantes concernant le SYANE :

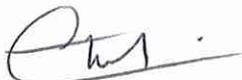
- Délibération du 27/03/2023 : Syane - Remboursement anticipé des emprunts
- Délibération du 27/03/2023 : Route de Sales – Constitution d'un groupement de commandes
- Délibération du 24/04/2023 : Constitution d'une servitude de passage au profit du Syane – Parcelles AC 139, AD 52 et AD 118
- Délibération du 18/09/2023 : Syane – Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication – Approbation du plan de financement route de Sales

**Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport d'activité 2023 du SYANE.**

### LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour extrait conforme, le 21 janvier 2025

Le secrétaire de séance,  
Elisabeth EMONET



Le Maire,  
Michel BEAL

